



DEMANDE DE COFINANCEMENT

Projet

« Reconstruction et développement de l'école An-Binh »



La nouvelle école sera édifée sur une plate-forme surélevée et pourra servir également de refuges pour les enfants lors de graves inondations

PRESENTATION DU PROJET

Localisation détaillée :

Ce projet se situe dans le delta du Mékong, à l'extrême Sud du pays, à environ 270 km au Sud-Ouest de Ho-Chi-Minh ville.

Situation exacte : « Ecole populaire An-Binh », Ap Phung-Thanh

- Région : Phung-Thang (delta du Mékong)
- Commune : Vinh-Than
- District : Tan Hiep
- Province : Can-Tho



Durée du projet : 2 ans

Ø Reconstruction de l'école

Début : courant **2008**

Fin : courant **2009**

L'école sera reconstruite en 2 étapes, de façon à ne pas interrompre l'enseignement pendant la période des travaux (seule l'étape 2 fait l'objet de la présente demande de co-financement)

Ø Participation aux frais de scolarité

Début : **Septembre 2008 (année scolaire 2008-2009)**

Fin : **Juillet 2010 (année scolaire 2009-2010)**

Ø Participation aux frais généraux

Début : **Septembre 2008 (année scolaire 2008-2009)**

Fin : **Juillet 2010 (année scolaire 2009-2010)**

Ø Equipement en mobilier et matériel scolaire

Début : **Septembre 2008 (année scolaire 2008-2009)**

Fin : **Juillet 2010 (année scolaire 2009-2010)**

Description de la situation actuelle et problème(s) à résoudre

1) Le contexte environnemental / économique / social du projet
--

Phung-Thanh, une région rurale pauvre

Situé à quelques 270 km au sud de Ho-Chi-Minh ville, Phung-Thanh regroupe un ensemble de villages pauvres et isolés et se trouve dans une zone inondable du Delta du Mékong.

La plupart des 8900 habitants sont des paysans dont les conditions de vie sont extrêmement précaires. Sans terre, ces derniers sont engagés au jour le jour, en tant que main-d'oeuvre, par les propriétaires des rizières de cette région. De ce fait, leur revenu est modeste et irrégulier et il leur est difficile, quasi impossible d'envoyer leurs enfants à l'école.

C'est là que s'instaure un cercle vicieux : un des deux parents se voit ainsi souvent contraint de garder les enfants ne fréquentant pas l'école, ce qui réduit de ce fait les perspectives de revenus du foyer.

Selon le rapport de Vision to Action, la pauvreté reste un problème majeur dans les zones rurales du Vietnam où la plupart des paysans dépendent de l'agriculture pour leur subsistance.

L'éloignement géographique, le caractère saisonnier de l'agriculture, les crises sanitaires

périodiques et les catastrophes naturelles aggravent leur situation. Même M. Nông Duc Manh, secrétaire général du Parti Communiste Vietnamien l'a reconnu: « *J'ai encore maints soucis dont la pauvreté et le fossé qui s'accroît entre riches et pauvres, notamment dans les régions rurales et montagneuses* » (Le Courrier du Vietnam : le 26/4/2006)

Conséquences du développement intensif du Delta du Mékong

Le Delta du Mékong est la plaine la plus étendue du Vietnam, soit près de quatre millions d'hectares de superficie avec une population d'environ 15 millions d'habitants. Il existe deux saisons distinctes : celles des pluies où les terres sont entièrement inondées ainsi que la saison sèche qui provoque une aridité totale. La différence du niveau de l'eau entre deux saisons varie entre 3 et 5m. Depuis des générations, les ancêtres des Vietnamiens vivaient en bonne intelligence avec la nature tout en oeuvrant pour limiter les dégâts et valoriser les avantages naturels. Seulement, depuis quelques décennies, le Delta du Mékong a subi de nombreux projets d'infrastructure de grande envergure qui ont en partie modifié les cycles naturels du fleuve. On observe sans cesse des ouvrages hydrauliques en construction, des ponts, de nouveaux hameaux ainsi que des agglomérations et des bâtiments d'entreprise. Ces développements tous azimuts ont pour conséquence de ralentir le drainage naturel et les crues du fleuve montent désormais rapidement et redescendent beaucoup plus lentement.

Quelles répercussions sur la région de Phung-Thanh ?

Au cours de ces 20 dernières années, le delta du Mékong a subi de graves inondations et le phénomène semble encore s'accroître. Si l'on ne peut nier l'efficacité économique apportée par ces entreprises à une grande partie de la population, celles-ci sont aussi la cause de nombreux dommages subis.

Aussi, situé dans une zone perpétuellement inondable, Phung-Thanh doit lutter chaque année contre les crues et les inondations endémiques : 2005, 2001 et 1995... durant lesquelles les habitations rudimentaires, construites à partir de matériaux en bois et en feuilles sont systématiquement détruites.

2) Réalité du système de l'éducation au Vietnam - Situation de l'enseignement public et privé

Généralités

Le système de l'éducation vietnamienne comprend cinq niveaux :

- préscolaire** (2 ans d'étude) : de 4 à 5 ans
- primaire** (5 années d'étude) : de 6 à 10 ans,
- enseignement secondaire du premier cycle** (4 ans d'étude) : de 11 à 14 ans,
- enseignement secondaire du deuxième cycle** (3 ans d'étude) : de 15 à 17ans
- enseignement collégial et universitaire** offrant des programmes d'une durée de 4 à 5 années : de 18 à 22 ans.

De plus, un système parallèle d'éducation professionnelle est offert par d'autres institutions ; il est accessible par les écoliers après leur cycle primaire ou le premier du secondaire.

La constitution du Vietnam (article 59) proclame l'école obligatoire et gratuite pour

l'éducation de base. Dans la réalité, faute de moyens, le gouvernement se contente de subventionner les infrastructures et de payer le salaire de base aux enseignants. Cependant une réduction sensible des frais scolaires est accordée aux élèves de l'école primaire.

Le développement de l'enseignement privé

Depuis 1986, les bénévoles, animés par une conscience collective, créent des classes d'amour « lop hoc tinh thuong » afin de prodiguer une formation aux enfants démunis : enfants de la rue, orphelins ou enfants qui sont dans l'impossibilité d'accéder aux études. Sous cette impulsion populaire, le gouvernement a timidement autorisé les écoles semi-publiques et privées mais elles restent relativement peu répandues.

Depuis les réformes politiques et économiques entreprises en 1986, le système d'éducation a pris un tournant marquant :

- Abandon du système de notes basées essentiellement sur les branches d'histoire et devoir civique. La réussite scolaire est désormais plus objectivement évaluée mais elle est aussi plus difficile à obtenir.
- Rénovation des programmes de l'enseignement
- Ouverture aux écoles privées et semi-privées**
- Introduction du système de tarification qui, malheureusement, pénalise les familles modestes**
- Réduction ou stagnation de la subvention de l'état.

Quelles conséquences pour la population ?

Les enseignants (dont le salaire est souvent insuffisant) **sont autorisés à donner des cours d'appui rémunérés**, à la 2ème demi-journée. Ceci touche particulièrement l'éducation de base. En décembre 2007, le premier ministre a promis aux enseignants qu'ils pourront vivre convenablement avec leur salaire officiel à partir de 2010. Dans l'immédiat, ce sont les parents qui rétribue le complément du salaire des enseignants.

Avec la réduction ou la stagnation de la subvention de l'état, **l'école fait payer aux élèves les frais de fonctionnement**, par exemple les frais de construction de l'école qui pourrait être important dans certaines communes.

Quelques exemples de la perception des frais scolaires :

	Frais scolaire moyen - 2007/2008 (pour 1 enfant/par année) Zone hors Ho-Chi-Minh ville		Frais de scolarité An-Binh (2007/2008)
Ecole préscolaire	VND 2'570'000	<i>EUR 102.80</i>	VND 200.000
Ecole primaire	VND 1'715'000	<i>EUR 68.60</i>	VND 200.000
1er cycle	VND 3'515'000	<i>EUR 140.60</i>	-

(détail de la composition des frais des scolarité en Annexe 10)

En résumé, pour fréquenter l'école, les élèves doivent s'acquitter : des frais scolaires, de la participation aux frais de fonctionnement, des cours d'appui (obligatoires), des assurances, des frais médicaux, du matériel scolaire...

L'éducation, comme condition pour réduire la pauvreté

Suite à la rénovation du programme scolaire et au changement de la méthode d'évaluation des résultats scolaires, la qualité de l'enseignement est certainement meilleure mais l'accès à l'éducation est aussi plus difficile pour les enfants défavorisés.

Ces dernières années, le gouvernement du Vietnam a collaboré activement avec la Banque Mondiale, les Nations Unies et avec d'autres organisations à travers de nombreux programmes ayant pour but de réduire la pauvreté. En plus il s'est engagé à maintenir un certain taux de participation à l'éducation des enfants en âge de scolarité.

Taux moyens de scolarisation :

	Zones urbaines	Zones rurales
Primaire	95.5%	90.6%.
1er cycle	80.3 %	57.9%
2ème cycle	54.5%	22.6%

La disparité de l'accès à l'éducation entre les zones urbaines et rurales est plus marquée au niveau de la qualité de l'enseignement. En effet, les parents des zones rurales, aux revenus plus modestes, ne disposent pas de moyens nécessaires pour offrir à leur progéniture des cours d'appui, et du matériel scolaire. Pour cette raison, le taux de fréquentation dans les zones rurales sont nettement plus bas.

Histoire de l'école populaire An-Binh

Le problème se pose autrement pour les enfants des zones éloignées comme An-Binh.

L'école est à 10 km de leur village ; et la plupart des familles ne peuvent plus s'acquitter des dépenses scolaires qui ne cessent d'augmenter.

Heureusement, une impulsion a été lancée par des bénévoles (vietnamiens et étrangers) => créer des écoles privées et semi-privées afin d'offrir l'opportunité aux enfants de ces zones reculées d'accéder à l'éducation.

Leur travail consiste aussi à convaincre les parents de la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école.

Il est à noter que les enfants âgés plus de 6 ans ne sont plus admis au 1er primaire dans les écoles publiques. Dans ce cas, le rôle des bénévoles est aussi de leur faire suivre des cours de rattrapage puis de les intégrer dans les écoles privées ou publiques.

C'est donc dans ce contexte général que le père Phan Dinh Son a fondé l'école An-Binh en 1989, convaincu que l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces villages passe par l'éducation des jeunes.

Jusqu'alors, la première école se trouvait à environ 10 km de cette zone de villages. Compte-tenu du mauvais état des axes de communication, il était illusoire d'envoyer les enfants à l'école.

L'école An-Binh accueille des élèves habitant dans un rayon de 5 à 6 km.

Nombre d'élèves :

- classes enfantines (3 classes) = 89 enfants

- classes primaires (9 classes) = 267 enfants

Statistiques officielles de la population en âge scolaire dans la localité de Phung-Thanh :

Niveau scolaire	Agés	Enfants en âge scolaire	Taux d'accès à l'école	Enfants à l'école An-Binh	Enfants à l'école publique	Enfants non scolarisés
Maternelle	4-5	437	32.00%	89	51	297
Primaire	6-10	752	67.00%	267	237	248
Secondaire I	11-14	777	26.00%		202	575
Secondaire II	15-17	582	14.00%		81	500
Université	18-22	859	1.50%		13	847
		3'406		356	584	2'467

Note : la proportion filles/garçons de la participation à l'éducation est assez équilibrée.

Ce faible taux de participation à l'enseignement public est en partie dû au coût élevé des frais scolaires. Si la scolarisation est en principe gratuite et obligatoire au Vietnam, les frais « divers » sont souvent trop importants pour certaines couches sociales.

Dans le hameau de Phung-Thanh, les pouvoirs publics n'ont pas les moyens pour construire une école. L'école publique la plus proche pour certaines zones est à 10km. Il n'y a qu'une seule route qui traverse une partie de la région. Pour ceux qui habitent loin de celle-ci, il leur est impossible d'atteindre l'école en vélo à cause des embûches naturelles que représentent les ponts aux singes (câu khi) sur leur passage.



Câu-khi : Pont aux singes

Il existe un potentiel de développement important pour l'école An-Binh, en raison du coût extrêmement bas des frais de scolarité, par rapport au secteur public. L'école devra cependant réadapter sa politique tarifaire, si elle veut être en mesure d'augmenter sa capacité d'accueil (cf. Partie IV. MONTAGE FINANCIER)

Pour assurer sa croissance, An-Binh veille à maintenir un enseignement de qualité. La réputation de l'école est reconnue dans la région. Cette qualité est repérée dans la capacité de certains élèves à poursuivre vers des études universitaires.

La discipline de l'école contribue aussi à créer une atmosphère propice aux études.

Un autre aspect très spécifique à l'école An-Binh est que, dans une classe, les élèves ont le même niveau. Dans certaines écoles publiques, beaucoup de parents exercent de fortes pressions pour que leurs enfants passent dans la classe supérieure, même si leur niveau scolaire est insuffisant.

Nombre d'instituteurs : 13 (soit +/- 27 élèves par classe)

Un sondage ponctuel a permis de recenser les religions suivantes parmi les élèves :

- bouddhistes : 199
- catholiques : 93
- Hoa Hao : 33 (religion du Sud Vietnam)
- Caodaïstes : 12 (religion du Sud Vietnam)

L'objectif est de donner aux enfants non seulement un enseignement scolaire traditionnel mais aussi de leur inculquer des notions de respect, de civisme et d'humanité. La gymnastique par exemple représente bien plus qu'une activité.

Construite en 1989 avec très peu de moyens, cette école est aujourd'hui dans un état délabré. Après chaque inondation, elle est un peu plus fragilisée et présente de ce fait un risque croissant pour les élèves.

Conclusion

La présente proposition de projet – en collaboration avec ASEV - vise à apporter une solution globale ayant pour objectif d'assurer la pérennité de cette école et de sa mission auprès des plus pauvres.

Dans ce cadre, les actions envisagées sont les suivantes :

- Objet :
 - è reconstruction de l'école primaire An-Binh
(dont seule une partie du financement faisant l'objet de la présente demande de co-financement)
 - è équipement en mobilier et matériel scolaire
(dont seules les 2 premières années faisant l'objet de la présente demande de co-financement)
 - è participation aux frais de scolarité sur une période de 5 ans
(dont seules les 2 premières années faisant l'objet de la présente demande de co-financement)
 - è participation aux frais généraux sur une période de 5 ans
(dont seules les 2 premières années faisant l'objet de la présente demande de co-financement)

- Avantages :

§ la reconstruire d'une nouvelle école en matériaux durs et plus spacieuse, permettra :
è de résister enfin aux inondations endémiques
è d'augmenter la capacité d'accueil (plus de classes)

§ l'acquisition de mobilier et matériel scolaire permettra :
è d'équiper les nouvelles salles
è de maintenir un enseignement de qualité

§ l'apport de ressources financières complémentaires (participation aux frais de scolarité et aux frais généraux) permettra :
è d'accroître le nombre d'instituteurs
è d'augmenter le nombre d'élèves

L'école An-Binh pourra donc ainsi poursuivre son objectif, tel qu'inscrit dans ses statuts : « *La politique de l'école consiste à aider les enfants défavorisés. L'objectif fixé est de leur permettre de sortir de la pauvreté par la voie des études* »

Vue de l'école actuelle (construite en 1989)



Vue des salles de classe

³ *Le Courrier du Vietnam* - 7 août 2007

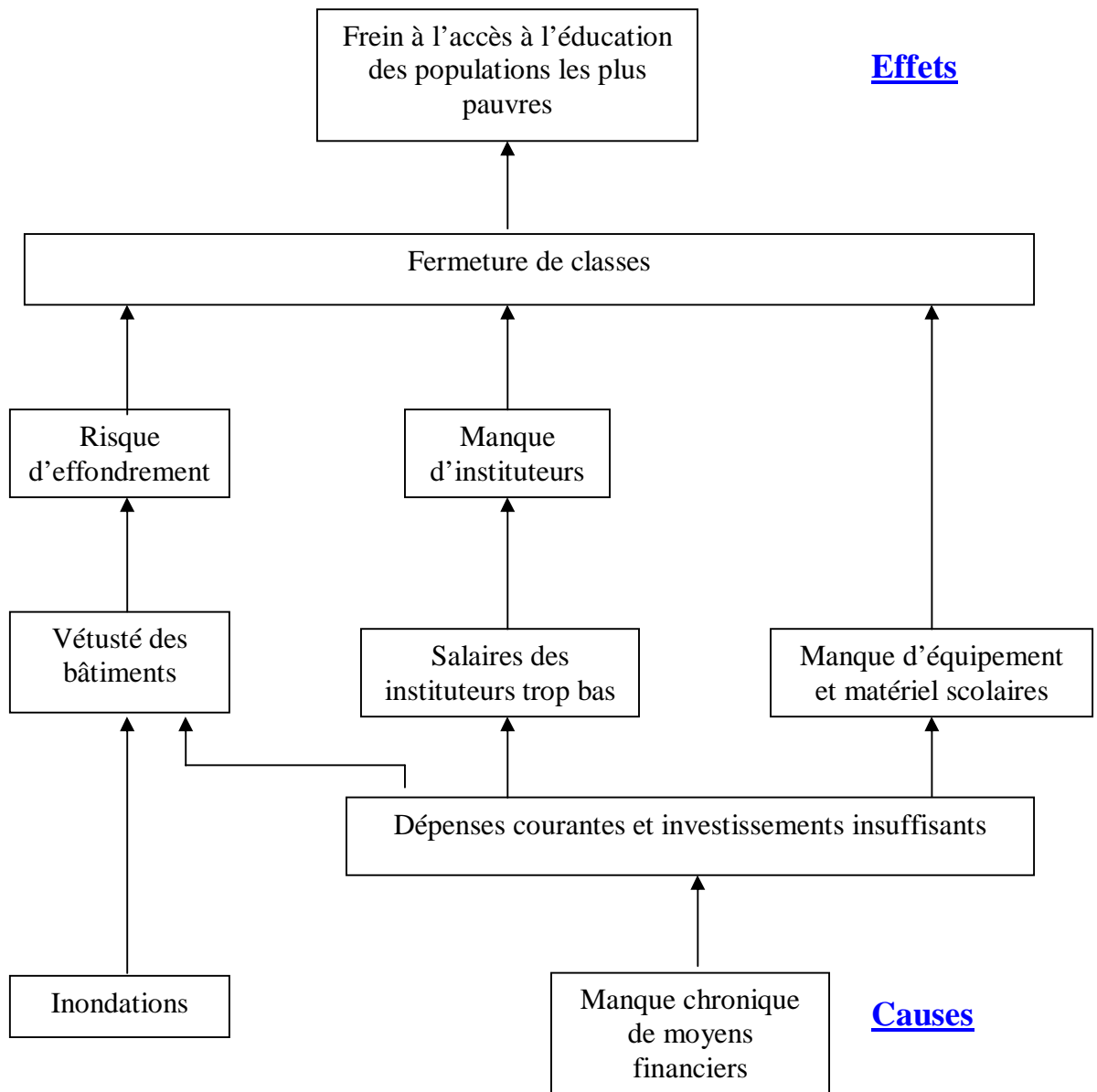


Inondations de 1995





Arbre de problèmes

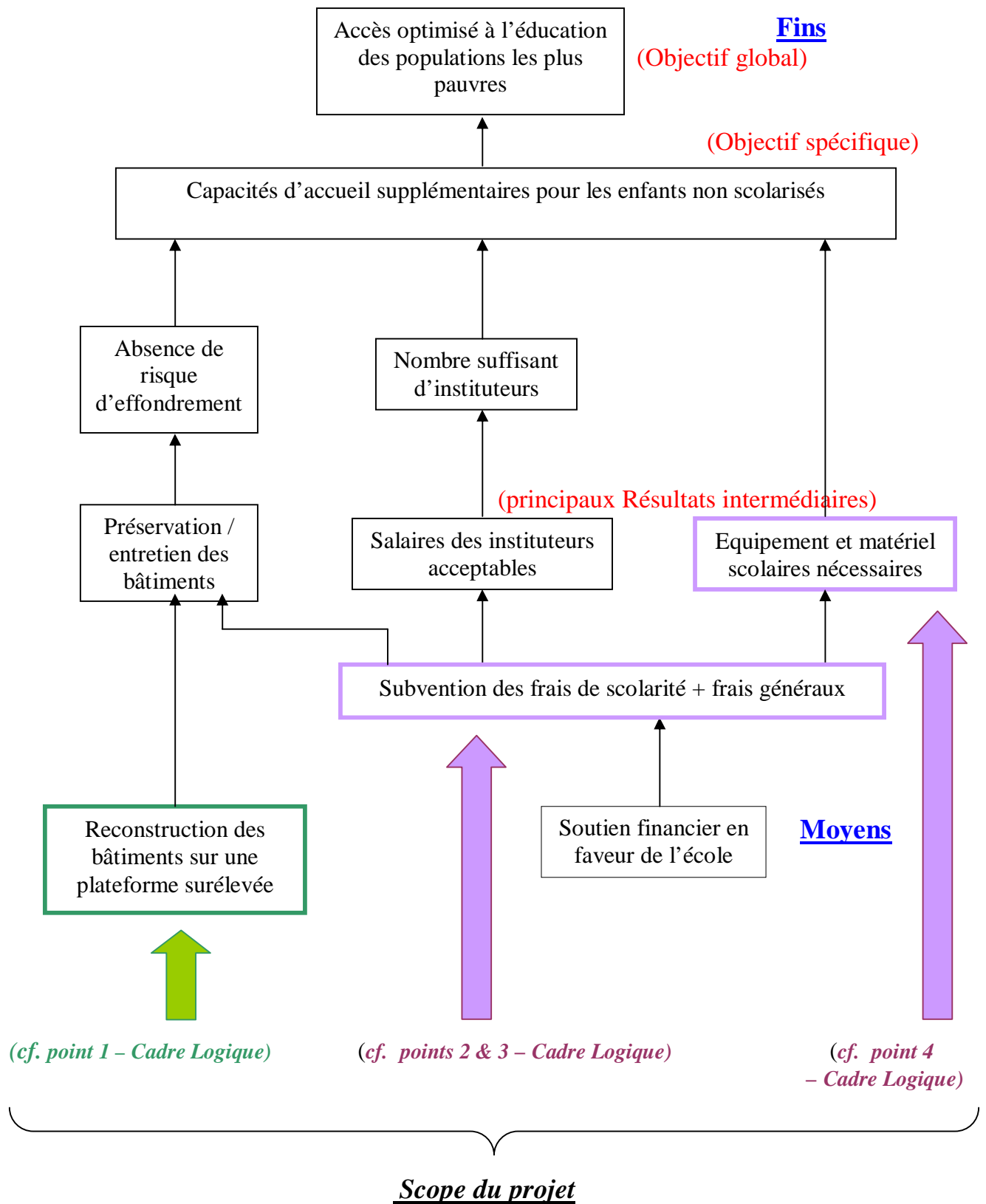


L'école n'arrive pas à faire face aux investissements de première nécessité (entretien des bâtiments), ni à l'augmentation générale du coût de la vie (augmentation des salaires des instituteurs).

Il y a donc un risque que l'école diminue sa capacité d'accueillir des enfants, pour les raisons suivantes :

- démission d'instituteurs, pour cause de découragement au niveau de la rémunération et des infrastructures en place
- faiblesses des revenus provenant des frais de scolarité

Arbre d'objectifs



La stratégie adoptée dans ce projet se résume à 2 grands volets :

Volet 1

Intervenir au plus vite sur les conditions d'installation des élèves (reconstruction de l'école), de façon à prévenir tout risque d'accident.

Volet 2

Accroître les moyens financiers de l'école - via une participation aux frais de scolarité et aux frais généraux, ainsi que l'acquisition d'équipements et matériel scolaire - de façon à faire face aux dépenses courantes et investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Il s'avère en effet qu'An-Binh connaît un fort déficit budgétaire (cf. Annexe 4), qui met en péril à moyen terme sa capacité à poursuivre sa mission d'éducation.

Participation aux frais de scolarité

Outre la mise à disposition de locaux convenables, l'enseignement dans toute école est fortement dépendant de la qualité du corps professoral.

An-Binh peut s'enorgueillir d'avoir des institutrices et instituteurs compétents et dévoués. La plupart enseigne aussi dans une école publique, mais ont beaucoup de plaisir à travailler ici, même s'ils ne gagnent qu'environ 40 % de ce qu'ils perçoivent dans le secteur public.

Cependant, le salaire des enseignants – tout comme les frais de scolarité – n'ont quasiment pas été réajustés depuis la création de l'école ! De plus, dans le secteur public, les enseignants ont droit à une rente à l'âge de la retraite. A long terme, il devient donc difficile de les retenir. Si pour une raison ou une autre, une institutrice ou un instituteur quitte, il s'avère quasiment impossible de la(le) remplacer.

L'école An-Binh a ainsi connu au fur et à mesure des années une baisse du nombre de classes, à la suite de départ de certains enseignants, ce qui va à l'encontre de l'objectif initial de l'école.

Une telle hausse n'est cependant réalisable et durable, qu'à condition d'accroître sur le long terme les recettes de l'école, notamment les cotisations scolaires, sous peine d'aggraver le déficit du budget de l'école

Le niveau de vie est très bas à Phung-Thanh. Avec un montant de 200.000 VND, les frais de scolarité d'An-Binh sont bien en-dessous de la cotisation annuelle à la charge des élèves des écoles publiques (*pour rappel – Tableau des frais scolaires moyens – page 9*)

Etat des cotisations scolaires – Budget 2007-2008

	par enfant et par année	Nombre d'enfants	Nombre en %	Frais scolaires annuels/ enfant	Total frais scolaire
Les enfants qui paient	200.000 VND	156	44 %	200.000	31.200.000 VND
Les enfants qui paient	100.000 VND	178	50 %	100.000	17.800.000 VND
Les enfants qui paient	0,00	22	6 %	0	0,00
		356	100 %	Cotisations =	49.000.000 VND

Malgré cet avantage, seuls 44 % des élèves d'An-Binh s'acquittent de la totalité des frais de scolarité. Cela ne veut pas nécessairement dire que les familles n'ont pas les moyens financiers suffisants. Dans certains cas, les familles ne perçoivent pas suffisamment l'importance de l'éducation, comme facteur de prospérité.

Il existe donc une opportunité pour rediscuter des frais de scolarité avec la population locale. Etant donné que le projet soutiendra financièrement l'école An-Binh jusqu'en 2013 (AAV-MAE pour 2008-2009 ; ASEV pour 2010 à 2013), une augmentation progressive et sélective des frais scolaires serait possible à moyen terme.

En effet, selon la Banque Mondiale, le Vietnam a fait beaucoup de progrès dans la lutte contre la pauvreté. Le taux de pauvreté de près de 60% durant les années 90 a été amené à moins de 20% actuellement³. Même si ce taux reste encore élevé, à 44,9% dans les zones rurales, nous pouvons espérer que la perspective économique en milieu rural sera meilleure à l'horizon 2012.

D'autre part, la hausse régulière du prix des produits agricoles permet aux paysans de mieux valoriser leurs produits, et donc d'augmenter leurs revenus.

Enfin, la nouvelle école bien équipée permettra de conserver une population d'élèves (+/- 40 %, suivant le tableau précédent) issus de familles plus aisées, qui seront capables de payer des frais scolaires plus élevés.

Dans l'hypothèse d'un maintien actuel du quota d'enfants défavorisés, l'accueil des enfants précités pour financer le fonctionnement de l'école sera sans doute une des solutions viables à long terme : seule l'autonomie de l'école permettra de perpétuer la générosité de nos donateurs.

En outre, le mélange des enfants défavorisés avec ceux des familles plus aisées est un facteur déterminant pour la cohésion sociale dans son ensemble.

Indicateurs de référence, retenus par An-Binh, dans le cadre de sa politique tarifaire⁴ :

- Enfants des familles aisées : atteindre 32 EUR vers 2013-2014
- Enfants des familles moins aisées : atteindre 16 EUR vers 2013-2014
- Enfants défavorisés (Certificat de la commune ou de l'école)
 - Ø Cat. I : atteindre 8 EUR vers 2013-2014 + matériels scolaires offerts *
 - Ø Cat. II : passer de 4 à 8 EUR entre 2008 et 2013-2014 + matériels scolaires offerts *
 - Ø Cat. III : gratuits + matériels scolaires offerts *

⁴ Le montage financier (Partie IV) prend en considération un scénario « prudent » d'augmentation de 50 % des frais de scolarité, sans changement de la distribution actuelle des cotisations (i.e. 44 %, 55 % et 6 %)

Ø Cat. IV : gratuits + habits & matériels scolaires offerts *

(*) *Selon les expériences des ONG, une aide matérielle offerte aux élèves encourage les parents à envoyer leurs enfants à l'école.*

Modalités de mise en application de la hausse tarifaire :

La direction de l'école An-Binh procédera par des rencontres avec les familles pour expliquer la situation financière de l'école et faire accepter au cas par cas une hausse des cotisations durant les 5 prochaines années.

En concertation avec l'école An-Binh, le principe classique de bourses scolaires attribuées aux élèves éligibles n'a pas été retenu, car il peut créer des tensions au sein de la communauté locale, en raison de sentiments de jalousie.

Un gros travail de sensibilisation est à réaliser, afin de convaincre les parents du bien-fondé de l'éducation de leurs enfants, et de la nécessité d'y consacrer quelques moyens financiers supplémentaires.

La prestation d'un enseignement de qualité est un argument généralement pris en considération par les familles.

Participation aux frais généraux de l'école

Avec une augmentation possible de +/- 120 élèves à la rentrée 2008-2009 (soit +/- 34 % d'effectifs supplémentaires), il peut être anticipé une augmentation sensible des frais généraux.

En effet, l'effort pour convaincre les parents d'envoyer leurs enfants à l'école nécessite souvent de prendre en charge des petites dépenses telles que l'achat de cahiers, crayons, voire même une participation à l'acquisition de l'uniforme.

Equipement mobilier et matériel scolaire

Le financement d'équipement mobilier et matériel scolaire est justifié par la reconstruction de l'école et la création d'une bibliothèque.

Il porte sur les équipements suivants :

- remplacement de mobilier standard (pupitres, bureaux, chaises ...)
- acquisition de matériels nouveaux (livres et multimédia, PC et connexions Internet, ...)

AAV/MAE n'interviendra que pour le remplacement de mobilier standard. L'acquisition de matériels nouveaux sera prise en charge par ASEV.

Cette stratégie d'action à deux volets permettra d'atteindre l'objectif global mentionné sur l'arbre, à savoir :

1. Continuer à former le plus grand nombre d'enfants, surtout les enfants défavorisés de la région.

Depuis sa création, l'école An-Binh a formé plus de 980 élèves du cycle complet de l'école primaire. Plus de 300 élèves ont déjà terminé les écoles secondaires et une quarantaine a pu finaliser leur formation universitaire.

La plupart de ces enfants sont issus des milieux très modestes et les parents sont dans l'incapacité d'assumer les frais scolaires de leurs enfants

2. Contribuer à la transformation du statut social d'un certain nombre de familles des villages.

Grâce à une éducation de qualité, des enfants issus de milieux modestes ont réussi à trouver un emploi et de ce fait, ont pu aider leurs parents à reconstruire une maison solide et durable. C'est un signe tangible que ces familles ont réussi à briser le cercle de la pauvreté.

Bénéficiaires du projet

Ce projet a une portée locale importante, couvrant un bassin de population de 8.900 habitants qui - par le biais d'une amélioration des conditions d'éducation - pourra espérer extirper la jeune génération du cercle de la pauvreté.

Situé à quelques 270 km au sud de Ho-Chi-Minh ville, Phung-Thanh regroupe un ensemble de villages pauvres et isolés et se trouve dans une zone inondable du Delta du Mékong. La plupart des habitants sont des paysans qui vivent de l'agriculture. Sans terre, ces derniers sont engagés au jour le jour, en tant que main-d'œuvre par les propriétaires des rizières de cette région.

Dans ce contexte difficile, la préoccupation principale de la population est de chercher à satisfaire son besoin alimentaire. De génération en génération, la majorité de la population doit lutter en permanence pour sa survie et elle ne se soucie guère de l'éducation de ses enfants. Ceci explique le faible taux de participation à l'éducation par rapport à la moyenne nationale.

Bénéficiaires directs:

- 356 élèves de l'école An-Binh, qui pourront maintenant bénéficier d'une formation scolaire adaptée et dans de bonnes conditions (plus de soucis avec les inondations).
- 120 nouveaux élèves, qui seront accueillis dans la nouvelle école à la rentrée scolaire 2008
- 18 personnes : enseignants, membres de direction et collaborateurs voient leurs salaires augmentés et seront heureux de donner les cours dans des salles de classes adaptées.
- 3 nouveaux enseignants à engager

Les jeunes formés auront plus de chance de trouver un emploi qualifié et d'avoir des revenus plus convenable pour sortir leur famille du cercle de la pauvreté. La formation encourage certainement aussi la jeunesse à agir dans leur région.

Bénéficiaires indirects :

- les parents qui - par une plus grande flexibilité (liée à une réduction de la contrainte de garder leur(s) enfant(s) avec eux toute la journée) - accroissent leur chance de trouver un emploi stable.
- la région dans son ensemble, qui tirera profit d'un niveau d'éducation plus élevé de sa population (transmission par les enfants des nouvelles connaissances apprises à l'école aux membres de leur famille, surtout dans le domaine de l'hygiène).

Au travers de la création de l'école en 1989, le père Phan Dinh Son a démontré ses capacités à mener un projet sur le long terme.

Le présent projet intervient à une période où l'école connaît une difficulté croissante pour faire face à des investissements et dépenses des plus nécessaires.

⁷ Cf. Annexe 3

Cadre logique du projet

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions ou hypothèses
Objectif(s) global(aux)	Favoriser l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation dans les régions reculées du Vietnam peu impactée par le développement économique, afin de briser le cercle de la pauvreté	- 45 % de familles pauvres dans la région - 21 % d'analphabètes	Registre des communes	
Objectif du projet (objectif spécifique)	Donner les moyens matériels et financiers à l'école d'atteindre sa capacité d'accueil maximale (+/- 500 élèves)	- actuellement 356 enfants âgés de 4 à 10 ans - actuellement 13 enseignants + 1 surveillant <u>Objectif :</u> - +/- 120 élèves supplémentaires - 3 enseignants supplémentaires	- registre des inscriptions à l'école - registre des enseignants	
Résultats intermédiaires	1. Reconstruction des bâtiments	Bâtiments A, B et C reconstruits, suivant plan (cf. annexe 9) - bâtiment A : 5 classes + toilettes - bâtiment B : bureaux / bibliothèque - bâtiment C : 5 classes	Photo de l'inauguration	Volonté des habitants d'envoyer leurs enfants à l'école
	2. Participation aux frais de scolarité	31 % des frais de scolarité actuellement impayés (cf. annexe 4)	Comptabilité de l'école	Volonté et capacité financière des familles pour accepter une augmentation des frais de scolarité (au titre d'un réajustement avec le niveau de vie actuelle)
	3. Participation aux frais généraux	Programme / planning d'activités de l'école : - voyages et réunions - activités extra-scolaires - promotions - dispensaire (cf. annexe 4)	Comptabilité de l'école	

	4. Equipement mobilier et matériel scolaire	200 pupitres	Facture des équipements livrés	
Activités	1. RECONSTRUCTION des BATIMENTS			
	1.1 Etablir les plans de la nouvelle construction	Adéquation des plans par rapport aux besoins de l'école	Plans de construction (cf. annexe 9)	
	1.2 Obtenir l'autorisation de travaux	Dépôt de la demande d'autorisation	Autorisation (cf. annexe 8)	
	1.3 Sélectionner une entreprise de construction	<i>Cf. précisions complémentaires en bas du tableau</i>	<i>Cf. précisions complémentaires en bas du tableau</i>	
	1.4 Définir un planning de construction			
	1.5 Suivre l'avancement des travaux	Bâtiments en cours de construction	Devis accepté Planning établi par l'entreprise de construction	
	1.6 Réceptionner les travaux	- bâtiment A livré en Sept. 2008 - bâtiments B et C livrés en Mars 2009	Rapport + photos fournis par l'école / ASEV / AAV Rapport + photos fournis par l'école / ASEV / AAV	
	2. PARTICIPATION aux FRAIS de SCOLARITE			
	2.1 Définir la capacité d'accueil de l'école, encore disponible	- Nombre de salles de classe - Comparaison du nombre d'enfants inscrits vs. capacité totale d'accueil	Registre des inscriptions à l'école	
	2.2 Etablir une liste d'enfants actuellement exclus du système scolaire	Liste officielle des familles pauvres	Registre des communes	
	2.3 Interroger les familles concernées sur leur possibilité de participer financièrement aux frais de scolarité	Visite des familles concernées	Rapports de visites	

	2.4 Enregistrer l'inscription de nouveaux élèves	+/- 120 nouveaux élèves supplémentaires	Registre des inscriptions à l'école	
	2.5 Définir le nombre de professeurs nécessaires	3 instituteurs supplémentaires	Registre de l'école	
	2.6 Fixer un montant minimum de salaire acceptable	Hausse de 50 % (soit +/- 65 % du salaire de l'enseignement public)	- Données officielles - Comptabilité de l'école	
	2.7 Engager de nouveaux professeurs	Contrats de travail	Payroll de l'école	
	3. PARTICIPATION aux FRAIS GENERAUX			
	3.1 Définir les principaux postes de frais généraux	Programme / planning d'activités de l'école	Comptabilité de l'école	
	3.2 Suivre le budget annuel de frais généraux	Programme / planning d'activités de l'école	Budget + Comptabilité de l'école	
	4. EQUIPEMENT MOBILIER et MATERIEL SCOLAIRE			
	4.1 Définir les besoins d'équipement	Programme d'investissement	Budget de l'école	
	4.2 Sélectionner des fournisseurs	Devis pro-forma	Devis acceptés	
	4.2 Acheter les équipements	Liste des équipements acquis	Comptabilité de l'école	
				Condition(s) préalable(s)

DISPOSITIFS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Rôle des acteurs impliqués dans la gestion quotidienne du projet

Acteurs	<i>Ecole An-Binh</i>	ASEV
Rôle		
Coordination du projet global	Réaliser	Participer
RECONSTRUCTION BATIMENTS		
Négociation / signature du contrat de construction	Réaliser	
Contrôle de l'avancement du chantier	Réaliser	Participer
Contrôle des prix	Réaliser	Participer
PARTICIPATION aux FRAIS de SCOLARITE		
Evaluation des capacités d'accueil d'élèves supplémentaires	Réaliser	Participer
Inscription des nouveaux élèves	Réaliser	
Engagement de nouveaux professeurs	Réaliser	
Suivi des besoins financiers vs. contribution des familles	Réaliser	Participer
PARTICIPATION aux FRAIS GENERAUX		
Suivi des frais généraux	Réaliser	Participer
EQUIPEMENT MOBILIER / MATERIEL SCOLAIRE		
Suivi des besoins d'équipement	Réaliser	Participer

Organigramme de l'ONG locale d'appui (le partenaire)

Structure de l'école An-Binh :

<u>Direction</u> :	- Directeur (père Phan Dinh Son)	1
	- Sous-directeur	1
	- Surveillant	1
<u>Corps professoral</u> :	- Enseignants	13
<u>Autres</u> :	- Secrétaire	1
	- Employé de nettoyage	1
Effectif total =		18

Calendrier des activités

Responsables de l'action

		2007	2008				2009				2010				2011				2012				2013			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
RECONSTRUCTION BATIMENTS																										
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les plans de la nouvelle construction - Obtenir l'autorisation de travaux - Sélectionner une entreprise de construction - Définir un planning de construction 	An-Binh																									
<ul style="list-style-type: none"> - Financer Etape 1 (Bâtiment A) : 5 salles de classe + toilettes - Suivre l'avancement des travaux - Réceptionner les travaux 	An-Binh / ASEV																									
<ul style="list-style-type: none"> - Financer Etape 2 (Bâtiments B et C) Bâtiment B : bureaux + bibliothèque Bâtiment C : 5 salles de classe - Suivre l'avancement des travaux - Réceptionner les travaux 	MAE / AAV																									
PARTICIPATION aux FRAIS de SCOLARITE																										
<ul style="list-style-type: none"> - Définir la capacité d'accueil de l'école, encore disponible - Etablir une liste d'enfants actuellement exclus du système scolaire - Interroger les familles concernées sur leur possibilité de participer 	An-Binh / ASEV																									

Remarques à propos du calendrier :

Reconstructions des bâtiments

La durée des travaux est estimée à environ 4 mois pour chacune des tranches.

La construction a été divisée en 2 étapes dont le coût respectif est assez proche. En effet, bien que moins importante en terme de surface construite, l'étape 1 comprend la réalisation des infrastructures communes à l'ensemble de l'école. Il s'agit notamment de toute l'installation électrique.

ASEV et AAV se sont partagé les 2 étapes de la construction :

- **Etape 1 / ASEV** (cf. calendrier) :

Bâtiment A : 5 salles de classes et toilettes

- Juillet 2008 : commencement des travaux de construction du bâtiment A
- Septembre-Octobre 2008 : livraison et inauguration du bâtiment A

- **Etape 2 / AAV-MAE** (cf. calendrier) :

Bâtiment B : Bureaux, bibliothèque + Bâtiment C : 5 salles de classes

- 4^{ème} trimestre 2008: commencement des travaux de construction des bâtiments B & C (*sous condition du co-financement*)
- Février-Mars 2009 : livraison des bâtiments B et C

L'inauguration de la nouvelle école aurait avoir lieu au plus tard à la rentrée scolaire de Sept. 2009

Equipement mobilier et matériel scolaire / Participation aux frais de scolarité / Participation aux frais généraux

La nouvelle école disposera d'une capacité d'accueil de 500 élèves (contre +/- 350 aujourd'hui).

Afin d'exploiter au mieux cette capacité supplémentaire, un soutien financier sera accordé sur une durée de 5 ans. Cette période est considérée comme étant à la fois suffisamment longue, mais cependant raisonnable pour donner à l'école le temps de remplacer cette subvention, par des sources de financement autonome.

Répartition ASEV et AAV-MAE :

- part financée par AAV-MAE (**2 ans**) : année 2008-2009 + année 2009-2010
- part financée par ASEV (**3 ans**) : année 2010-2011 + année 2011-2012 + année 2012-2013

ASEV travaillant avec l'école An-Binh depuis plusieurs années, il a paru logique de lui laisser les 3 dernières années afin qu'elle pilote – autant que possible – la transition vers l'autonomie.

MONTAGE FINANCIER

Acquisition de prestations de services

➤ **Reconstruction de l'école, suivant devis – Mars 2008** ⁷

Description des prestations	Etape 1 (VND)	Etape 2 (VND)	Total projet (VND)
VND Euro *	1.312.218.768 52.488	1.394.855.866 55.794	2.707.074.634 108.282
* Taux de change moyen de 1 Euro = 25.000 VND			

➤ **Participation aux frais de scolarité**

La subvention des frais de scolarité a pour objet principal d'accroître les recettes de l'école, afin d'augmenter les salaires des enseignants.

Salaires de la direction, du corps enseignant et des collaborateurs d'An-Binh :

Compte-tenu des frais de scolarité particulièrement bas, les salaires des enseignants sont à un niveau très inférieur par rapport à ceux pratiqués dans les écoles publiques.

Dans ces conditions, une revalorisation de 50 % des salaires des enseignants semble inéluctable, avec cependant le souhait de conserver un écart par rapport au secteur public, afin de garantir un niveau de motivation élevé de la part des instituteurs travaillant à l'école.

	Nbre	Ecole An-Binh		Ecoles publiques Salaire mensuel par personne	Salaires An-Binh + 50 %	en % par rapport aux écoles publiques
		Salaire mensuel par personne	Euro			
- Direction & Secrétariat	3	800.000 VND	32,00	78,00	48,00	69 %
- Enseignants	13	650.000 VND	26,00	60,00	39,00	65 %
- Surveillance	1	550.000 VND	22,00	40,00	33,00	83 %
- Sanitaires	1	350.000 VND	14,00	24,00	21,00	88 %

Dans un souci d'équité, le rattrapage devrait être appliqué à l'ensemble du personnel de l'école.

Définition du scénario-cible

- une hausse de la cotisation par élève de 50 % (**prise en charge intégrale de cette hausse par AAV/MAE + ASEV au cours des 5 premières années**)
- une augmentation des salaires des enseignants de 50 %
- l'accueil de +/- 120 enfants supplémentaires (grâce à l'augmentation de la surface des locaux)
- l'engagement de 3 nouveaux enseignants

► Participation aux frais généraux de l'école

	Effectifs	Frais généraux	EUR (25.000 VND)
Année 2007-2008	356 élèves	27.130.000 VND	1.085
Simulation Année 2008-2009	476 élèves (soit +34 %)	36.083.000 VND (+34 %)	1.443

L'aide actuelle de 38.400.000 VND (€1.536) sera donc reconduite à l'identique pour les 2 prochaines années scolaires.

► Equipement mobilier et matériel scolaire

Equipements à financer :

- pupitres pour élèves
- chaises et bureaux d'enseignants
- tableaux

L'acquisition s'étalera sur une durée de 2 ans.

Budget prévu : 188.172.000 VND (€5.458), dont 75 % financés par AAV/MAE (25 % restant par ASEV).

Part AAV/MAE : 188.172.000 VND x 75 % = 141.129.000 VND (€5.645)

Part ONG

AAV est la seule ONG luxembourgeoise intervenant dans ce projet

Xavier Heude

Membre Conseil d'Administration – Aide au Vietnam, asbl